

Nomenclatures 2008
NAF rév. 2 - CPF rév. 2

Section H

Section H : TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE

Cette section couvre les activités liées au transport, régulier ou non, de passagers et de marchandises, par rail, par route, par conduites, par eau ou par air et les activités connexes, telles que l'exploitation des infrastructures de transport, la manutention du fret, l'entreposage, etc. Cette section comprend la location de matériel de transport avec chauffeur ou pilote. Elle comprend également les activités de poste et de courrier.

49 TRANSPORTS TERRESTRES ET TRANSPORT PAR CONDUITES

Cette division couvre les activités de transport de passagers et de marchandises par la route et le rail, ainsi que le transport de marchandises par conduites.

49.1 TRANSPORT FERROVIAIRE INTERURBAIN DE VOYAGEURS

49.10 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs

49.10Z *Transport ferroviaire interurbain de voyageurs*

Cette sous-classe comprend :

- le transport ferroviaire de voyageurs sur un réseau de grandes lignes à large couverture géographique
- le transport interurbain de passagers par chemin de fer
- l'exploitation de voitures-lits et de voitures-restaurants dans le cadre d'une exploitation intégrée par les compagnies de chemin de fer

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le transport de voyageurs par des systèmes de transit urbain et suburbain (cf. 49.31Z)
- les activités des gares de voyageurs (cf. 52.21Z)
- l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire ; les activités connexes telles que les opérations d'aiguillage (cf. 52.21Z)
- l'exploitation de voitures-lits ou de voitures-restaurants dans le cadre d'une exploitation par des unités distinctes (cf. 55.90Z et 56.10)

Produits associés : 49.10.11, 49.10.19

49.2 TRANSPORTS FERROVIAIRES DE FRET

49.20 Transports ferroviaires de fret

49.20Z *Transports ferroviaires de fret*

Cette sous-classe comprend :

- le transport ferroviaire de fret interurbain, urbain et suburbain

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'entreposage (cf. 52.10)
- les activités des terminaux de marchandises (cf. 52.21Z)
- l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire ; les activités connexes telles que les opérations d'aiguillage (cf. 52.21Z)
- la manutention du fret (cf. 52.24B)

Produits associés : 49.20.11, 49.20.12, 49.20.13, 49.20.14, 49.20.15, 49.20.16, 49.20.19

Section H : SERVICES DE TRANSPORT ET D'ENTREPOSAGE

49 TRANSPORTS TERRESTRES ET TRANSPORTS PAR CONDUITES

49.1 TRANSPORT FERROVIAIRE INTERURBAIN DE VOYAGEURS

49.10 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs

49.10.1 Transport ferroviaire interurbain de voyageurs

49.10.11 Transport ferroviaire de voyageurs, à des fins d'excursion

CC : - transport ferroviaire de passagers, à des fins d'excursion, par exemple pour la desserte spécifique de sites touristiques, sans que le transport constitue la finalité première du voyage

NC : - autres transports ferroviaires de passagers, interurbains (49.10.19)

- services des chemins de fer d'agrément (93.21.10)

49.10.19 Autres transports ferroviaires interurbains de voyageurs

CC : - transport ferroviaire interurbain de passagers

CA : - transport de véhicules, d'animaux ou de bagages accompagnés

NC : - transport ferroviaire de passagers, urbain et suburbain (49.31.10)

- services auxiliaires du transport ferroviaire tels que l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire, les activités des gares de voyageurs ou les opérations d'aiguillage (52.21.1)

- services des voitures-lits, couchettes (55.90.13), voitures-restaurants (56.10.12) et restauration rapide dans les trains (56.10.19)

- services des chemins de fer d'agrément (93.21.10)

49.2 TRANSPORT FERROVIAIRE DE FRET

49.20 Transport ferroviaire de fret

49.20.1 Transport ferroviaire de fret

CC : - transport ferroviaire de marchandises interurbain, urbain et suburbain

NC : - entreposage (52.10.1)

- services auxiliaires du transport ferroviaire tels que l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire, les opérations d'aiguillage ou les activités des terminaux de marchandises (52.21.1)

- manutention du fret (52.24.1)

49.20.11 Transport ferroviaire de fret par wagons frigorifiques

CC : - transport ferroviaire de marchandises congelées ou réfrigérées par wagons frigorifiques

49.20.12 Transport ferroviaire de fret par wagons-citernes, produits pétroliers

CC : - transport ferroviaire de pétrole brut, de gaz naturel et de produits raffinés par wagons-citernes

49.20.13 Transport ferroviaire de fret par wagons-citernes, vracs liquides et gazeux

CC : - transport ferroviaire d'autres liquides ou gaz en vrac par wagons-citernes

49.20.14 Transport ferroviaire de conteneurs intermodaux

CC : - transport ferroviaire de marchandises conteneurisées

49.3 AUTRES TRANSPORTS TERRESTRES DE VOYAGEURS

Ce groupe comprend l'ensemble des autres activités de transport terrestre de passagers. Il inclut aussi les activités de transport ferroviaire urbain et suburbain.

49.31 Transports urbains et suburbains de voyageurs

49.31Z *Transports urbains et suburbains de voyageurs*

Cette sous-classe comprend :

- le transport par voie terrestre de passagers par des systèmes de transport urbain et suburbain utilisant divers modes de transport, tels que bus, chemins de fer, tramway, trolley-bus, métro souterrain ou aérien, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'exploitation de funiculaires, de téléphériques, etc., s'inscrivant dans le cadre de systèmes de transport urbain et suburbain

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le transport interurbain de passagers par chemin de fer (cf. 49.10Z)

Produits associés : 49.31.10, 49.31.21, 49.31.22

Remarque : Les activités de transport urbains et suburbains de passagers sont effectuées sur des lignes déterminées, accessibles à tous, conformément à un horaire établi, avec des arrêts déterminés.

49.32 Transports de voyageurs par taxis

49.32Z *Transports de voyageurs par taxis*

Cette sous-classe comprend :

- le transport de voyageurs par taxis, y compris services des centrales de réservation

Cette sous-classe comprend aussi :

- la location de voitures particulières avec chauffeur
- le transport non médicalisé de personnes à mobilité réduite
- les radio-taxis
- le transport de voyageurs par moto-taxis

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le transport par ambulance (cf. 86.90A)
- l'exploitation d'avion-taxis (cf. 51.10Z)
- l'exploitation de taxis-marchandises (cf. 53.20Z)

Produits associés : 49.32.11, 49.32.12

49.20.15 Transport ferroviaire de lettres et colis

CC : - transport ferroviaire de lettres et colis pour le compte d'administrations postales ou d'autres services de poste ou de courrier

49.20.16 Transport ferroviaire de vrac secs

CC : - transport ferroviaire de céréales, farine, ciment, sable, charbon, etc.

49.20.19 Autres transports ferroviaires de fret

CC : - transport ferroviaire de voitures, de camions et remorques, de palettes, d'animaux, etc.

NC : - *transport de véhicules, d'animaux ou de bagages accompagnés (49.10.19)*

49.3 AUTRES TRANSPORTS TERRESTRES DE VOYAGEURS

49.31 Transport terrestre urbain et suburbain de voyageurs

49.31.1 Transport ferroviaire urbain et suburbain de voyageurs

49.31.10 Transport ferroviaire urbain et suburbain de voyageurs

CC : - transport ferroviaire urbain et suburbain de passagers

- transport de surface ou souterrain en site propre : RER, métro

CA : - transport de véhicules, bagages, animaux, etc., accompagnés

NC : - *transport interurbain de passagers par chemin de fer (49.10.1)*

- *transport par tramways (49.31.21)*

Remarque : Les transports urbains ou suburbains s'entendent à l'intérieur d'une commune ou d'une agglomération.

49.31.2 Autres transports terrestres urbains et suburbains de voyageurs

49.31.21 Transport routier régulier urbain et suburbain de voyageurs

CC : - transport urbain et suburbain de passagers accessible à tous sur des lignes déterminées, avec arrêts multiples, conformément à un horaire préétabli, par autobus, autocars, tramways et trolleybus sur le territoire d'une commune ou d'une agglomération

CA : - exploitation de funiculaires, de téléphériques, etc., s'inscrivant dans le cadre de systèmes de transport urbain et suburbain, sur la base d'horaires réguliers

- transport des bagages, des animaux, etc., qui accompagnent les passagers

NC : - *transport ferroviaire urbain et suburbain de passagers (49.31.10)*

49.31.22 Transport régulier urbain et suburbain de voyageurs, combinant plusieurs modes de transport

CC : - transport mixte de passagers, urbain et suburbain, accessible à tous combinant plusieurs modes de transport (par exemple carte orange) sur des lignes déterminées, avec des horaires réguliers

49.32 Services de taxi

49.32.1 Services de taxi

49.32.11 Services de taxi

CC : - courses urbaines ou interurbaines facturées en général à la distance

Ces services sont généralement fournis sur la base d'une distance à parcourir vers une destination spécifique.

- services de navettes non régulières vers les aéroports et les gares

CA : - services des centrales de réservation associées

NC : - *services des avions-taxis (51.10.12)*

- *services des ambulances (86.90.14)*

49.39 *Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.*

49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*

Cette sous-classe comprend :

- les autres transports routiers réguliers de passagers :
 - . exploitation de lignes régulières d'autocar sur de longues distances, selon des horaires déterminés, même à caractère saisonnier
 - . navettes d'aéroports régulières
 - . autres transports routiers réguliers de passagers n.c.a.

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'exploitation d'autobus scolaires et de bus de transport de personnel

Produits associés : 49.39.11, 49.39.12, 49.39.13

49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

Cette sous-classe comprend :

- les autres transports routiers de passagers :
 - . l'organisation d'excursions en autocars
 - . la location d'autocars avec conducteur à la demande
 - . les circuits touristiques urbains par car
 - . les autres services occasionnels de transport routiers à la demande

Cette sous-classe comprend aussi :

- le transport de voyageurs par véhicules à traction humaine ou animale

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le transport en ambulance (cf. 86.90A)

Produits associés : 49.39.31, 49.39.32, 49.39.33, 49.39.34, 49.39.35, 49.39.39

49.39C *Téléphériques et remontées mécaniques*

Cette sous-classe comprend :

- l'exploitation de téléphériques, de funiculaires, d'engins de remontée mécanique

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'exploitation de funiculaires, de téléphériques, etc., s'inscrivant dans le cadre de systèmes de transport urbain et suburbain (cf. 49.31Z)

Produits associés : 49.39.20

49.32.12 Location de voitures avec chauffeur

CC : - location de voitures avec chauffeur, quel que soit l'endroit où ce service est fourni, à l'exclusion des services de taxi.

Ces services sont généralement fournis à un nombre restreint de personnes pour une durée déterminée et impliquent souvent des déplacements vers plusieurs destinations.

NC : - *location de voitures sans chauffeur (77.11.10)*

Remarque : Ces services sont généralement facturés à la durée, pour un nombre limité de personnes et impliquent fréquemment le transport vers plus d'une destination.

49.39 Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.

49.39.1 Transport terrestre régulier interurbain et spécial de voyageurs

49.39.11 Transport routier régulier interurbain de voyageurs

CC : - transport interurbain régulier de passagers accessible à tous, sur des lignes déterminées, conformément à un horaire préétabli, par autocars, tramways et trolleybus et véhicules similaires

CA : - transport des bagages, des animaux, etc., qui accompagnent les passagers

49.39.12 Transport routier régulier spécial interurbain de voyageurs

CC : - transport routier interurbain régulier spécial de passagers sur des lignes déterminées, conformément à un horaire préétabli, pour une catégorie spécifique d'utilisateurs

- navettes régulières d'aéroports interurbaines

49.39.13 Autres transports routiers réguliers spéciaux de voyageurs

CC : - transport routier urbain et suburbain régulier spécial de passagers, sur des lignes déterminées, conformément à un horaire préétabli, pour une catégorie spécifique d'utilisateurs (étudiants, salariés, etc.)

- transports assurés par les autocars scolaires qui conduisent les élèves de leur domicile vers leur école, d'une école à l'autre, etc.

- navettes régulières d'aéroports urbaines et suburbaines

NC : - *transport urbain et suburbain de passagers accessible à tous (49.31)*

services de taxi (49.32.11)

- *navettes non régulières vers les aéroports et les gares (49.32.11)*

- *location de voitures avec chauffeur pour transports non réguliers (49.32.12)*

- *transport de passagers par funiculaires, téléphériques et remontées mécaniques (49.39.20 et 49.31.21)*

- *transport routier de passagers, à des fins d'excursion (49.39.32)*

49.39.2 Transport de voyageurs par funiculaires, téléphériques et remontées mécaniques

49.39.20 Transport de voyageurs par funiculaires, téléphériques et remontées mécaniques

CC : - exploitation de téléphériques, de funiculaires, d'engins de remontée mécanique

NC : - *exploitation de funiculaires, de téléphériques, etc., s'inscrivant dans le cadre de systèmes de transport urbain et suburbain (49.31.21)*

49.39.3 Transport terrestre non régulier de voyageurs

49.39.31 Location d'autocars avec conducteur

CC : - location d'autobus ou d'autocars avec conducteur à la durée, généralement indépendante de la distance et sur la base de spécifications (horaires, itinéraire, etc.) définies par le client

NC : - *services non réguliers de navettes par autocars (49.39.33)*

- *services non réguliers de navettes à longue distance par autocars (49.39.34)*

49.39.32 Transport routier de voyageurs, à des fins d'excursion

CC : - excursions et circuits touristiques en car, y compris city-tours

CA : - services connexes non comptés à part (guides, restauration)

49.39.33 Services non réguliers de navettes par autocars

CC : - services non réguliers urbains et suburbains de location d'autobus ou d'autocars avec conducteur, généralement pour une durée et une distance déterminées, impliquant souvent des déplacements vers plusieurs destinations. Contrairement à la location d'un autobus ou d'un autocar qui donnent au client une maîtrise totale de la prestation, ce service est habituellement fourni sur la base d'un itinéraire et d'horaires préétablis.

NC : - *location d'autocars avec conducteur (49.39.31)*

49.4 TRANSPORTS ROUTIERS DE FRET ET SERVICES DE DÉMÉNAGEMENT

Ce groupe comprend l'ensemble des activités de transport de fret par voie terrestre autre que ferroviaire.

49.41 Transports routiers de fret

Cette classe comprend aussi :

- le transport de marchandises par véhicules à traction humaine ou animale

Cette classe ne comprend pas :

- le transport de grumes dans les forêts, dans le cadre de l'exploitation forestière (cf. 02.40Z)

- la distribution de l'eau par camions (cf. 36.00Z)

- le transport de déchets dans le cadre d'activités de collecte des déchets (cf. 38.11Z et 38.12Z)

- l'exploitation d'installations destinées à la manutention du fret (cf. 52.21Z)

- les activités d'emballage dans le cadre des activités de transport (cf. 52.29B)

- les activités d'organisation du transport de fret (cf. 52.29)

- les activités de poste et de courrier (cf. 53.10Z et 53.20Z)

- les services de transport de fonds (cf. 80.10Z)

49.41A Transports routiers de fret interurbains

Cette sous-classe comprend :

- le transport routier de fret, régulier ou non, interurbain, sur longue distance et international :

. le transport de bois de sciage

. le transport de bétail

. le transport frigorifique

. le transport de produits lourds ou hors gabarit

. le transport par conteneurs

. le transport en vrac, y compris par camions-citernes

. le transport de voitures

. le transport de déchets, sans collecte ni élimination

. le transport routier interurbain d'autres marchandises

Produits associés : 49.41.11p, 49.41.12p, 49.41.13p, 49.41.14p, 49.41.15p, 49.41.16p, 49.41.17p, 49.41.18p, 49.41.19p

49.41B Transports routiers de fret de proximité

Cette sous-classe comprend :

- le transport routier de fret à caractère urbain ou de proximité, consistant à enlever ou à livrer des marchandises, emballées ou non, lors de déplacements de courte durée

49.39.34 Services non réguliers de navettes à longue distance par autocars

CC : - services non réguliers interurbains et à longue distance de location d'autobus ou d'autocars avec conducteur, généralement pour une durée et une distance déterminées, impliquant souvent des déplacements vers plusieurs destinations. Contrairement à la location d'un autobus ou d'un autocar qui donnent au client une maîtrise totale de la prestation, ce service est habituellement fourni sur la base d'un itinéraire et d'horaires préétablis.

NC : - location d'autocars avec conducteur (49.39.31)

49.39.35 Transport routier de voyageurs par véhicules à traction humaine ou animale

CC : - transport routier de passagers par véhicules à traction humaine ou animale

NC : - location sans conducteur de véhicules à traction humaine ou animale (77.12.19)

49.39.39 Transports terrestres de voyageurs n.c.a.

CC : - autres transports terrestres de passagers avec conducteur n.c.a.

- services de transport de bagages, animaux et autres articles accompagnés pouvant être effectués sans frais supplémentaire (services de transport non réguliers)

NC : - transport en ambulance (86.90.14)

49.4 TRANSPORT ROUTIER DE FRET ET SERVICES DE DÉMÉNAGEMENT

49.41 Transport routier de fret

49.41.1 Transport routier de fret

49.41.11 Transport routier de fret, par camions frigorifiques

CC : - transport routier de marchandises congelées ou réfrigérées par camions frigorifiques

NC : - emballage et déballage associés au transport (52.29.20)

49.41.12 Transport routier de fret, par camions-citernes ou semi-remorques, produits pétroliers

CC : - transport routier de pétrole brut, de gaz naturel et de produits raffinés par camions-citernes

NC : - transport de gaz en bouteilles et de revêtements routiers (49.41.19)

49.41.13 Transport routier de fret, par camions-citernes ou semi-remorques, autres vracs liquides ou gazeux

CC : - transport routier d'autres liquides ou gaz en vrac par camions-citernes

NC : - distribution de l'eau par camions (36.00.20)

- transport routier de produits pétroliers (49.41.12)

49.41.14 Transport routier de conteneurs intermodaux

CC : - transport routier de conteneurs intermodaux

49.41.15 Transport routier de vracs secs

CC : - transport routier de céréales, farine, ciment, sable, charbon, etc.

49.41.16 Transport routier d'animaux vivants

CC : - transport routier d'animaux vivants par véhicules spécifiques

49.41.17 Transport routier de fret par véhicules à traction humaine ou animale

CC : - transport routier de marchandises par véhicules à traction humaine ou animale

49.41.18 Transport routier de lettres et colis

CC : - transport routier de lettres et colis par tout mode de transport routier autre que ferroviaire pour le compte de services postaux et de courrier

NC : - services de poste et de courrier (53.10.1 et 53.20.1)

49.41.19 Autres transports routiers de fret

CC : - autres transports routiers de marchandises, telles que déchets (sans collecte ni élimination), béton prêt à l'emploi, revêtements routiers, gaz en bouteilles, automobiles, etc.

NC : - transport de fonds (80.10.11)

Cette sous-classe comprend aussi :

- la livraison de béton prêt à l'emploi
- la collecte du lait à la ferme
- le transport de proximité de déchets, sans collecte ni élimination

Produits associés : 49.41.11p, 49.41.12p, 49.41.13p, 49.41.14p, 49.41.15p, 49.41.16p, 49.41.17p, 49.41.18p, 49.41.19p

49.41C *Location de camions avec chauffeur*

Cette sous-classe comprend :

- la location de camions et camionnettes avec chauffeur

Produits associés : 49.41.20

49.42 **Services de déménagement**

49.42Z *Services de déménagement*

Cette sous-classe comprend :

- les services de déménagement par transport routier fournis aux entreprises et aux ménages :
 - . déménagement de mobilier et d'équipements ménagers (logements)
 - . déménagement de mobilier, de machines et d'équipements professionnels (bureaux, ateliers ou usines)

Cette sous-classe comprend aussi :

- le garde-meubles
- la livraison de meubles et équipements ménagers avec déballage ou installation quel que soit le destinataire (particuliers, entreprises, revendeurs, etc.)

Produits associés : 49.42.11, 49.42.19

Remarque : Le transport peut être international, urbain, interurbain ou s'effectuer dans un même immeuble ou sur un même site.

49.5 **TRANSPORTS PAR CONDUITES**

49.50 **Transports par conduites**

49.50Z *Transports par conduites*

Cette sous-classe comprend :

- le transport de gaz, de liquides, d'eau, de boues et d'autres substances par conduites

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'exploitation de stations de pompage

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la distribution de gaz naturel ou manufacturé, de vapeur et d'eau (y compris distribution d'eau par camions) (cf. 35.22Z, 35.30Z et 36.00Z)
- le transport de liquides par camion (cf. 49.41)

Produits associés : 49.50.11, 49.50.12, 49.50.19

49.41.2 Location de camions avec conducteur

49.41.20 Location de camions avec conducteur

CC : - location de camions et d'autres véhicules pour le transport de fret, avec conducteur

NC : - location de camions sans conducteur (77.12.11)

49.42 Services de déménagement

49.42.1 Services de déménagement

49.42.11 Services de déménagement pour particuliers

CC : - déménagement de mobilier et d'équipements ménagers pour particuliers, y compris services auxiliaires d'emballage et de manutention

- déménagement sans transport routier, sur un même site

- services de garde-meubles

CA : - livraison de meubles et équipements ménagers pour particuliers avec déballage ou installation

49.42.19 Autres services de déménagement

CC : - déménagement de mobilier de bureaux, de machines et d'équipements professionnels (bureaux, ateliers ou usines), y compris services auxiliaires d'emballage et de manutention

- déménagement sans transport routier, sur un même site

CA : - autre livraison de meubles et équipements ménagers avec déballage ou installation

49.5 TRANSPORT PAR CONDUITES

49.50 Transport par conduites

49.50.1 Transport par conduites

CA : - exploitation de stations de pompage

49.50.11 Transport par conduites de pétrole et produits pétroliers bruts et raffinés

CC : - transport par conduites de pétrole et produits pétroliers bruts et raffinés

49.50.12 Transport par conduites de gaz naturel

CC : - transport par conduites de gaz naturel

NC : - services de liquéfaction ou gazéification aux fins de transport (09.10.13)

- distribution du gaz aux abonnés (35.22.10)

49.50.19 Transport par conduites d'autres produits

CC : - transport par conduites de produits chimiques, liquides ou gazeux, de saumure, etc.

NC : - distribution d'eau (36.00.20), de gaz (35.22.10) ou de vapeur (35.30.12) à des abonnés

50 TRANSPORTS PAR EAU

Cette division comprend le transport, régulier ou non, de passagers et de fret par eau. Elle comprend également l'exploitation de remorqueurs et de pousseurs de péniches, de bateaux d'excursion, de croisière ou de tourisme, de bacs, de bateaux-taxis, etc. Même si le lieu d'activité permet de déterminer s'il s'agit de transport par voies navigables intérieures ou maritimes, c'est le type d'embarcation utilisée qui est le facteur décisif. Le transport effectué par des bateaux destinés à la navigation maritime est classé dans les groupes 50.1 et 50.2, tandis que le transport par d'autres navires est rangé dans les groupes 50.3 et 50.4.

Cette division ne comprend pas :

- les services portuaires, maritimes et fluviaux (cf. 52.22Z)
- les activités des bars et des restaurants installés à bord de bateaux (cf. 56.10 et 56.30Z), s'ils sont exploités par des unités distinctes

50.1 TRANSPORTS MARITIMES ET CÔTIERS DE PASSAGERS

Ce groupe comprend le transport de passagers sur des bateaux conçus pour naviguer en mer ou dans les eaux côtières. Le transport de passagers sur de grands lacs, etc. est également inclus si le type de bateaux utilisé est similaire.

50.10 Transports maritimes et côtiers de passagers

50.10Z *Transports maritimes et côtiers de passagers*

Cette sous-classe comprend :

- le transport maritime et côtier, régulier ou non, de passagers :
 - . l'exploitation de bateaux d'excursion, de croisière ou de tourisme
 - . l'exploitation de bacs, de bateaux-taxis, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport maritime et côtier, par exemple pour des croisières de pêche

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la location de bateaux de plaisance et voiliers sans équipage (cf. 77.21Z)
- la location de bateaux et navires commerciaux sans équipage (cf. 77.34Z)
- l'exploitation de "casinos flottants" (cf. 92.00Z)

Produits associés : 50.10.11, 50.10.12, 50.10.19, 50.10.20

50.1 TRANSPORT MARITIME ET CÔTIER DE PASSAGERS

50.10 Transport maritime et côtier de passagers

50.10.1 Transport maritime et côtier de passagers

CA : - transports des bagages, des animaux, etc., accompagnés

50.10.11 Transport maritime et côtier de passagers par transbordeurs

CC : - transports maritimes et côtiers réguliers et non réguliers de passager par transbordeurs, y compris les hydroglisseurs

CA : - transport de véhicules avec passagers, trains accompagnés

50.10.12 Transport maritime et côtier de passagers par paquebots

CC : - croisières maritimes (transport, hébergement, restauration et services connexes non comptés à part)

50.10.19 Autres transports maritimes et côtiers de passagers

CC : - autres transports maritimes et côtiers réguliers et non réguliers de passager
- transport de passagers de port à port, y compris sur des bateaux de fret

50.10.2 Location de bateaux maritimes et côtiers pour passagers avec pilote

50.10.20 Location de bateaux maritimes et côtiers pour passagers avec pilote

CC : - location de bateaux maritimes et côtiers pour passagers avec équipage

CA : - location de bateaux de plaisance avec équipage

NC : - *location de bateaux maritimes et côtiers de fret avec pilote (50.20.21)*

- *location de bateaux de plaisance sans équipage (77.21.10)*

- *location de navires marchands sans équipage (77.34.10)*

- *mise à disposition de barques ou de pédalos (93.29.11)*

50.2 TRANSPORTS MARITIMES ET CÔTIERS DE FRET

Ce groupe comprend le transport de fret sur des bateaux conçus pour naviguer en mer ou dans les eaux côtières. Le transport de fret sur de grands lacs, etc. est également inclus si le type de bateaux utilisé est similaire.

50.20 Transports maritimes et côtiers de fret

50.20Z *Transports maritimes et côtiers de fret*

Cette sous-classe comprend :

- le transport maritime et côtier, régulier ou non, de marchandises
- l'exploitation de remorqueurs et de pousseurs de péniches ou de plates-formes de forage pétrolier, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- le transport de camions par bac ou transbordeur
- la location de bateaux et navires commerciaux avec équipage

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'entreposage de marchandises (cf. 52.10)
- l'exploitation de ports et les autres activités auxiliaires telles que le radoub et le carénage, le pilotage, le déchargement par allèges, le sauvetage d'épaves (cf. 52.22Z)
- la manutention du fret (cf. 52.24)
- la location de bateaux et navires commerciaux sans équipage (cf. 77.34Z)

Produits associés : 50.20.11, 50.20.12, 50.20.13, 50.20.14, 50.20.15, 50.20.19, 50.20.21, 50.20.22

50.3 TRANSPORTS FLUVIAUX DE PASSAGERS

Ce groupe comprend le transport de passagers en eaux intérieures, sur des bateaux ne convenant pas au transport maritime.

50.30 Transports fluviaux de passagers

50.30Z *Transports fluviaux de passagers*

Cette sous-classe comprend :

- le transport de passagers sur les fleuves, les canaux, les lacs et les autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks

Cette sous-classe comprend aussi :

- la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport fluvial

50.2 TRANSPORT MARITIME ET CÔTIER DE FRET

50.20 Transport maritime et côtier de fret

50.20.1 Transport maritime et côtier de fret

NC : - manutention du fret (52.24.1)

50.20.11 Transport maritime et côtier de produits surgelés ou réfrigérés par navires frigorifiques

CC : - transport maritime et côtier de produits surgelés ou réfrigérés par navires frigorifiques

CA : - transport par méthaniers (50.20.13)

50.20.12 Transport maritime et côtier de pétrole brut par navires-citernes

CC : - transport maritime et côtier de pétrole brut par navires-citernes

50.20.13 Transport maritime et côtier d'autres vracs liquides ou gazeux par navires-citernes

CC : - transport maritime et côtier de gaz naturel et de produits pétroliers raffinés

50.20.14 Transport maritime et côtier de conteneurs intermodaux par porte-conteneurs

CC : - transport maritime et côtier de conteneurs intermodaux par porte-conteneurs

50.20.15 Transport maritime et côtier de fret en vrac sec

CC : - transport maritime et côtier de céréales, farine, ciment, sable, charbon, etc.

50.20.19 Autres transports maritimes et côtiers de fret

CC : - transport maritime et côtier de courrier pour le compte de services de poste et de courrier
- autres transports maritimes et côtiers de marchandises

50.20.2 Location de bateaux maritimes et côtiers pour fret avec pilote ; services de remorquage et poussage

50.20.21 Location de bateaux maritimes et côtiers pour fret avec pilote

CC : - location de navires automoteurs de tout type avec équipage pour transport maritime et côtier de marchandises : navires-citernes, transporteurs de vrac sec, cargos mixtes, chalands remorqueurs, bateaux de pêche

NC : - location de bateaux maritimes et côtiers pour passagers avec pilote (50.10.20)

- location de bateaux et navires commerciaux sans équipage (77.34.10)

50.20.22 Services de remorquage et poussage en mer

CC : - services de remorquage et poussage en mer et en eaux côtières

- services de remorquage de barges de forage, de pontons-grues, de pontons-cureurs, de bouées ainsi que de coques et de navires incomplets

NC : - services de remorquage portuaire (52.22.13), de remorquage de navires en perdition (52.22.15), en mer

50.3 TRANSPORT FLUVIAL DE PASSAGERS

50.30 Transport fluvial de passagers

50.30.1 Transport fluvial de passagers

CA : - transports des bagages, des animaux, etc., accompagnés

50.30.11 Transport fluvial de passagers par transbordeurs

CC : - transport fluvial régulier ou non de passager par transbordeurs, y compris les hydroglisseurs

CA : - transport de véhicules, trains accompagnés

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la location de bateaux de plaisance et voiliers sans équipage (cf. 77.21Z)

Produits associés : 50.30.11, 50.30.12, 50.30.13, 50.30.19, 50.30.20

50.4 TRANSPORTS FLUVIAUX DE FRET

Ce groupe comprend le transport de fret en eaux intérieures, sur des bateaux ne convenant pas au transport maritime.

50.40 Transports fluviaux de fret

50.40Z Transports fluviaux de fret

Cette sous-classe comprend :

- le transport de fret sur les fleuves, les canaux, les lacs et les autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks

Cette sous-classe comprend aussi :

- la location de bateaux et navires commerciaux avec équipage pour le transport fluvial

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la manutention du fret (cf. 52.24)

- la location de bateaux et navires commerciaux sans équipage (cf. 77.34Z)

Produits associés : 50.40.11, 50.40.12, 50.40.13, 50.40.14, 50.40.19, 50.40.21, 50.40.22

- 50.30.12 Transport fluvial de passagers sous forme de croisières**
CC : - croisières fluviales (transport, hébergement, restauration et services connexes non comptés à part)
- 50.30.13 Services d'excursions en bateau**
CC : - services d'excursions fluviales en bateau
NC : - services récréatifs (promenades en gondole, etc.) (93.29.19)
- 50.30.19 Autres transports fluviaux de passagers**
CC : - autres transports fluviaux réguliers et non réguliers de passagers sur les fleuves, canaux et autres eaux intérieures
- services des coches d'eau et bateaux-taxis

50.30.2 Location de bateaux fluviaux pour passagers avec pilote

50.30.20 Location de bateaux fluviaux pour passagers avec pilote

- CC : - location de bateaux fluviaux pour passagers avec équipage
NC : - location de bateaux fluviaux de fret avec pilote (50.40.21)
- location de bateaux de plaisance sans équipage (77.21.10)
- location de navires marchands sans équipage (77.34.10)
- mise à disposition de barques ou de pédalos (93.29.11)

50.4 TRANSPORT FLUVIAL DE FRET

50.40 Transport fluvial de fret

50.40.1 Transport fluvial de fret

- NC : - manutention du fret (52.24.1)

50.40.11 Transport fluvial de produits surgelés ou réfrigérés par navires frigorifiques

- CC : - transport fluvial de produits surgelés ou réfrigérés par navires frigorifiques

50.40.12 Transport fluvial de pétrole brut par navires-citernes

- CC : - transport fluvial de pétrole brut par navires-citernes

50.40.13 Transport fluvial d'autres vracs liquides ou gazeux par navires-citernes

- CC : - transport fluvial de gaz naturel et de produits pétroliers raffinés

50.40.14 Transport fluvial de conteneurs intermodaux par porte-conteneurs

- CC : - transport fluvial de conteneurs intermodaux par porte-conteneurs

50.40.19 Autres transports fluviaux de fret

- CC : - transport fluvial de marchandises en vrac sec, non conteneurisé, etc.

50.40.2 Location de bateaux fluviaux pour fret avec pilote ; services de remorquage et poussage

50.40.21 Location de bateaux fluviaux pour fret avec pilote

- CC : - location de navires automoteurs de tout type avec équipage pour transport fluvial de marchandises : navires-citernes, transporteurs de vrac sec, cargos mixtes, chalands remorqueurs, bateaux de pêche
NC : - location de bateaux fluviaux pour passagers avec pilote (50.30.20)
- location de bateaux et navires commerciaux sans équipage (77.34.10)

50.40.22 Services de poussage et remorquage fluvial

- CC : - services de remorquage et poussage fluvial
- services de remorquage de barges de forage, de pontons-grues, de pontons-cureurs, de bouées ainsi que de coques et de navires incomplets
NC : - services de remorquage portuaire (52.22.14), de remorquage de navires en perdition (52.22.16), en eaux fluviales

51 TRANSPORTS AÉRIENS

Cette division comprend le transport aérien ou spatial de passagers et de marchandises.

Cette division ne comprend pas :

- la pulvérisation des cultures (cf. 01.61Z)
- la révision des aéronefs et de leurs moteurs (cf. 33.16Z)
- l'exploitation d'aéroports (cf. 52.23Z)
- la publicité aérienne (cf. 73.11Z)
- la photographie aérienne (cf. 74.20Z)

51.1 TRANSPORTS AÉRIENS DE PASSAGERS

51.10 Transports aériens de passagers

51.10Z *Transports aériens de passagers*

Cette sous-classe comprend :

- le transport aérien de passagers sur des lignes régulières et avec des horaires déterminés
- les vols par charters pour passagers
- les vols de tourisme (excursions aériennes)

Cette sous-classe comprend aussi :

- la location d'appareils de transport aérien avec pilote aux fins de transport de passagers
- les activités générales d'aviation, telles que le transport de passagers par des aéro-clubs à des fins d'instruction ou de loisir
- les services d'avion-taxis

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la location d'appareils de transport aérien sans pilote (cf. 77.35Z)

Produits associés : 51.10.11, 51.10.12, 51.10.13, 51.10.14, 51.10.15, 51.10.20

51.2 TRANSPORTS AÉRIENS DE FRET ET TRANSPORTS SPATIAUX

51.21 Transports aériens de fret

51.21Z *Transports aériens de fret*

Cette sous-classe comprend :

- le transport aérien de fret sur des lignes régulières et avec des horaires déterminés
- les transports aériens non réguliers de fret

Cette sous-classe comprend aussi :

- la location d'appareils de transport aérien avec pilote aux fins de transport de fret

51 TRANSPORTS AÉRIENS

51.1 TRANSPORT AÉRIEN DE PASSAGERS

51.10 Transport aérien de passagers

51.10.1 Transport aérien de passagers

51.10.11 Transport aérien intérieur régulier de passagers

CC : - transport aérien de passagers (et de leurs bagages) sur des lignes intérieures régulières et avec des horaires réguliers, y compris par hélicoptère

51.10.12 Transport aérien intérieur non régulier de passagers, sauf à des fins d'excursion

CC : - transport aérien non régulier de passagers (et de leurs bagages) sur des lignes intérieures, y compris par hélicoptère

CA : - services des avions-taxis

NC : - *transport aérien non régulier de passagers à des fins d'excursion (51.10.15)*

51.10.13 Transport aérien international régulier de passagers

CC : - transport aérien de passagers (et de leurs bagages) sur des lignes internationales régulières et avec des horaires réguliers, y compris par hélicoptère

51.10.14 Transport aérien international non régulier de passagers

CC : - transport aérien non régulier de passagers (et de leurs bagages) sur des lignes internationales, y compris par hélicoptère

51.10.15 Transport aérien non régulier de passagers à des fins d'excursion

CC : - transport aérien non régulier de passagers à des fins d'excursion

NC : - *services récréatifs (promenades en montgolfière, etc.) (93.29.19)*

- *location d'avions avec pilote (51.10.20)*

- *services rendus sur les terrains d'aviation de tourisme (baptêmes de l'air, parachutages, etc.) (93.19.19)*

51.10.2 Location d'appareils de transport aérien de passagers avec pilote

51.10.20 Location d'appareils de transport aérien de passagers avec pilote

CC : - location d'appareils de transport aérien de passagers (y compris hélicoptères) avec équipage. Il s'agit généralement d'affrètement à la durée comportant souvent plusieurs destinations différentes.

NC : - *location d'appareils de transport aérien sans équipage (77.35.10)*

51.2 TRANSPORT AÉRIEN DE FRET ET TRANSPORT SPATIAL

51.21 Transport aérien de fret

51.21.1 Transport aérien de fret

51.21.11 Transport aérien régulier de conteneurs intermodaux

CC : - transport aérien régulier de conteneurs intermodaux

51.21.12 Transport aérien de lettres et colis

CC : - transport aérien de courrier pour le compte de services de poste et courrier

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la location d'appareils de transport aérien sans pilote (cf. 77.35Z)

Produits associés : 51.21.11, 51.21.12, 51.21.13, 51.21.14, 51.21.20

51.22 Transports spatiaux

51.22Z *Transports spatiaux*

Cette sous-classe comprend :

- le lancement de satellites et de véhicules spatiaux
- le transport spatial de fret et de personnes

Produits associés : 51.22.11, 51.22.12

51.21.13 Transport aérien régulier d'autre fret

CC : - transport aérien régulier d'autres marchandises

51.21.14 Transport aérien non régulier d'autre fret

CC : - transport aérien non régulier de conteneurs intermodaux

- transport aérien non régulier d'autres marchandises

51.21.2 Location d'appareils de transport aérien de fret avec pilote

51.21.20 Location d'appareils de transport aérien de fret avec pilote

CC : - location d'appareils de transport aérien de fret (y compris hélicoptères) avec équipage. Il s'agit généralement d'affrètement à la durée comportant souvent plusieurs destinations différentes.

NC : - *location d'appareils de transport aérien sans équipage (77.35.10)*

51.22 Transport spatial

51.22.1 Transport spatial

51.22.11 Transport spatial de passagers

CC : - transport spatial de passagers

51.22.12 Transport spatial de fret

CC : - lancement et mise sur orbites de satellites et de véhicules spatiaux

- transport spatial de marchandises

CA : - services fournis par les laboratoires spatiaux

52 ENTREPOSAGE ET SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS

Cette division comprend les activités d'entreposage et les services auxiliaires des transports, tels que l'exploitation des infrastructures de transport (comme les ports, aéroports, gares, infrastructures à péage, etc.), les activités de manutention du fret et l'organisation du transport de fret (acheminement des produits, recherche de transporteurs).

52.1 ENTREPOSAGE ET STOCKAGE

52.10 Entreposage et stockage

Cette classe comprend aussi :

- l'entreposage de marchandises dans des zones franches

52.10A *Entreposage et stockage frigorifique*

Cette sous-classe comprend :

- l'exploitation pour compte de tiers d'installations d'entreposage frigorifique ou de lieux de stockage réfrigéré, y compris à caractère industriel ou agricole

Cette sous-classe comprend aussi :

- la congélation par air forcé

Produits associés : 52.10.11

52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique*

Cette sous-classe comprend :

- l'exploitation pour compte de tiers d'installations d'entreposage non frigorifique ou de lieux de stockage (entrepôts, silos, réservoirs, hangars, etc.), y compris à caractère industriel ou agricole

Cette sous-classe comprend aussi :

- l'entreposage d'archives pour compte de tiers

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les installations de stationnement pour véhicules automobiles (cf. 52.21Z)

- les installations d'entreposage en libre-service (cf. 68.20B)

- la location d'espaces libres (cf. 68.20B)

Produits associés : 52.10.12, 52.10.13, 52.10.19

52.2 SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS

Ce groupe comprend les activités auxiliaires liées au transport de personnes ou de fret, telles que l'exploitation et l'entretien d'infrastructures de transport, la manutention du fret à différentes étapes du transport et l'organisation du transport de fret.

52.21 Services auxiliaires des transports terrestres

52.21Z *Services auxiliaires des transports terrestres*

Cette sous-classe comprend :

- les activités liées au transport terrestre de personnes, d'animaux ou de fret :

. l'exploitation de terminaux tels que gares ferroviaires, gares routières, terminaux de manutention de fret

. l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire

. l'exploitation à péage d'autoroutes et ouvrages d'art

. l'exploitation d'aires de stationnement, de parcs à voitures ou à vélos, d'entreposage de caravanes durant l'hiver

- les services de poussage ou de remorquage ferroviaire

- les services de remorquage et d'assistance routière

52 ENTREPOSAGE ET SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS

52.1 ENTREPOSAGE ET STOCKAGE

52.10 Entreposage et stockage

52.10.1 Entreposage et stockage

CA : - entreposage de marchandises dans des zones franches

52.10.11 Entreposage frigorifique

CC : - stockage et entreposage de denrées alimentaires congelées ou réfrigérées, ou d'autres marchandises à conserver à température dirigée, y compris produits alimentaires périssables

CA : - affinage du fromage

NC : - *congélation simple de denrées alimentaires pour compte de tiers (opérations de production partiellement sous-traitées, 10)*

- *liquéfaction ou regazéification du gaz naturel aux fins de transports (09.10.13)*

52.10.12 Entreposage en vrac de liquides et de gaz

CC : - stockage et entreposage en vrac d'hydrocarbures, de combustibles liquides ou gazeux, de produits chimiques, etc.

CA : - services d'entreposage en vrac de boissons

- vieillissement en fûts ou en bouteilles de boissons alcoolisées pour compte de tiers

52.10.13 Entreposage en silo

CC : - stockage et entreposage en silo pour les grains et produits similaires (vrac sec)

- exploitation de silos à grains

52.10.19 Autres services d'entreposage et de stockage

CC : - stockage et entreposage d'autres biens

CA : - service complémentaire de gestion des stocks

NC : - *installations de stationnement pour véhicules automobiles (52.21.24)*

- *installations d'entreposage en libre-service (68.20.12)*

- *location d'espaces libres (68.20.12)*

52.2 SERVICES AUXILIAIRES DES TRANSPORTS

52.21 Services auxiliaires des transports terrestres

52.21.1 Services auxiliaires des transports ferroviaires

52.21.11 Services de poussage ou de remorquage ferroviaire

CC : - poussage-remorquage ferroviaire, par exemple entre terminaux ou embranchements particuliers

52.21.19 Autres services auxiliaires des transports ferroviaires

CC : - services de billetterie, réservation, information, salle d'attente et consigne des bagages dans les gares ferroviaires de voyageurs

CA : - prise en charge des voitures accompagnées

- exploitation des infrastructures ferroviaires par les compagnies

- autres services annexes des transports ferroviaires n.c.a.

NC : - *services de manutention des bagages (52.24.13 et 19) ou des porteurs (96.09.19)*

Cette sous-classe comprend aussi :

- la liquéfaction du gaz en vue de son transport, hors du site d'extraction

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la réparation d'automobiles (cf. 45)
- la manutention du fret (cf. 52.24)

Produits associés : 52.21.11, 52.21.19, 52.21.21, 52.21.22, 52.21.23, 52.21.24, 52.21.25, 52.21.29, 52.21.30

52.22 Services auxiliaires des transports par eau

52.22Z Services auxiliaires des transports par eau

Cette sous-classe comprend :

- les activités liées au transport par eau de personnes, d'animaux ou de fret :
 - . l'exploitation des ports maritimes, de terminaux portuaires et de quais
 - . l'exploitation des ports fluviaux, voies fluviales et écluses
 - . les activités liées à la navigation, au pilotage et au mouillage
 - . les activités de sauvetage et de déchargement par allèges
 - . les services de signalisation par phares et balises

Cette sous-classe comprend aussi :

- les activités des consignataires maritimes

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la manutention du fret (cf. 52.24)
- la formation professionnelle pour la licence de pilote de bateaux (cf. 85.32Z)
- les services de formation pour les pilotes de bateaux à caractère non professionnel (85.53Z)
- l'exploitation de ports de plaisance (marinas) (cf. 93.29Z)

Produits associés : 52.22.11, 52.22.12, 52.22.13, 52.22.14, 52.22.15, 52.22.16, 52.22.19

52.21.2 Services auxiliaires des transports routiers

52.21.21 Services des gares routières de voyageurs

CC : - services de billetterie, réservation, information, salle d'attente et consigne des bagages dans les gares routières de voyageurs, en liaison avec le transport de voyageurs urbain, suburbain et interurbain par autobus

CA : - services des aribus

NC : - services de manutention des bagages (52.24.13 et 19) ou des porteurs (96.09.19)

52.21.22 Services donnant lieu à des péages autoroutiers

CC : - exploitation à péage d'autoroutes et autres voies routières

52.21.23 Services donnant lieu à des péages relatifs à des ouvrages d'art

CC : - exploitation à péage d'ouvrages d'art (ponts, tunnels, etc.)

52.21.24 Services des parcs de stationnement

CC : - services des aires de stationnement, des parcs de stationnement et des garages, couverts ou non

CA : - services de stationnement payant sur la voie publique

- services des fourrières pour véhicules automobiles

- services de parcs de stationnement temporaire pour motos et vélos

- services de collecte des taxes de stationnement sur la voie publique

NC : - location de boîtes ou de lieux de garage de véhicules au mois ou à l'année (68.20.12)

- services des voituriers (96.09.19)

52.21.25 Services de remorquage de véhicules privés et commerciaux

CC : - services de remorquage de véhicules privés et commerciaux sinistrés

- services d'enlèvement de véhicules, notamment pour violation des règles de stationnement

52.21.29 Autres services auxiliaires des transports routiers

CC : - autres services annexes des transports routiers

NC : - entretien et réparation (45.20.2) ou nettoyage des véhicules (81.29.19)

52.21.3 Services auxiliaires des transports par conduites

52.21.30 Services auxiliaires des transports par conduites

CC : - services annexes des transports par conduites

52.22 Services auxiliaires des transports par eau

52.22.1 Services auxiliaires des transports par eau

52.22.11 Services des installations portuaires maritimes et côtières (à l'exclusion de la manutention)

CC : - services liés à l'exploitation des installations portuaires, quais, embarcadères et autres terminaux maritimes et autres services annexes des terminaux maritimes, y compris les services des terminaux accueillant les voyageurs qui empruntent les transports maritimes et côtiers

- services des écluses, ascenseurs à bateaux et barrages

- services fournis par les phares, bouées et autres repères d'aide à la navigation maritime

NC : - entreposage portuaire (52.10.1), pilotage (52.22.13), accostage, lamanage et remorquage (52.22.13), arrimage et débardage (52.24.11 et 13), services des ports de plaisance (93.29.19)

52.22.12 Services des installations portuaires fluviales (à l'exclusion de la manutention)

CC : - services liés à l'exploitation et à l'entretien des canaux et autres voies navigables

- services liés à l'exploitation des installations sur les voies navigables (halage, passage des écluses, ascenseurs à bateaux, etc.)

- services fournis par les phares, bouées et autres repères d'aide à la navigation fluviale

- services de remorquage sur les canaux par des engins tracteurs (par exemple, locomotives circulant le long des chemins de halage)

NC : - entreposage portuaire (52.10.1), pilotage (52.22.14), accostage, lamanage et remorquage (52.22.14), arrimage et débardage (52.24.11 et 13),

52.23 Services auxiliaires des transports aériens

52.23Z Services auxiliaires des transports aériens

Cette sous-classe comprend :

- les activités liées au transport aérien de personnes, d'animaux ou de fret :
 - . l'exploitation des aéroports et notamment des terminaux aéroportuaires
 - . les activités de contrôle des aéroports et de la circulation aérienne
 - . les services au sol sur les terrains d'aviation, etc.

Cette sous-classe comprend aussi :

- les activités des consignataires aériens
- les services de prévention et de lutte contre les incendies dans les aéroports
- les services d'entretien-maintenance des avions (hors réparation)

52.22.13 Services de pilotage et de remorquage portuaire en eaux maritimes et côtières

CC : - services de pilotage pour entrer et sortir des ports ou pour franchir des passes, en eaux maritimes et côtières

- services de remorquage pour entrer (et accoster) ou sortir d'un port maritime

CA : - lamanage

NC : - *remorquage courant des navires en mer (50.20.22)*

52.22.14 Services de pilotage et de remorquage portuaire en eaux fluviales

CC : - services de pilotage pour entrer et sortir des ports ou pour franchir des passes, en eaux fluviales

- services de remorquage pour entrer (et accoster) ou sortir d'un port fluvial

CA : - lamanage

NC : - *remorquage courant des navires en eaux fluviales (50.40.22)*

52.22.15 Services de sauvetage et de renflouement de navires en eaux maritimes et côtières

CC : - sauvetage des navires en perdition en eaux maritimes et côtières

- renflouement, déséchouage, redressement de tous navires, en vue de récupérer la cargaison ou le bateau en eaux maritimes et côtières

- remorquage de navires en perdition en eaux maritimes et côtières

NC : - *traitement des "marées noires" (39.00.12)*

- *remorquage courant et dans les ports des navires en eaux maritimes et côtières (50.20.22, 52.22.13)*

- *services des bateaux de sauvetage, services des bateaux-pompes et autres services de recherche et de sauvetage en mer :*

. *services de police (84.24.11)*

. *autres services de maintien de l'ordre et de sécurité (84.24.19)*

. *services des bateaux-pompes (84.25.11)*

52.22.16 Services de sauvetage et de renflouement de navires en eaux fluviales

CC : - sauvetage des navires en perdition sur les voies navigables intérieures

- renflouement, déséchouage, redressement de tous navires, en vue de récupérer la cargaison ou le bateau, sur les voies navigables intérieures

- remorquage de navires en perdition sur les voies navigables intérieures

NC : - *traitement des "marées noires" (39.00.12)*

- *remorquage courant et dans les ports des navires en eaux fluviales (50.40.22, 52.22.14)*

- *services des bateaux de sauvetage, services des bateaux-pompes et autres services de recherche et de sauvetage en mer :*

. *services de police (84.24.11)*

. *autres services de maintien de l'ordre et de sécurité (84.24.19)*

. *services des bateaux-pompes (84.25.11)*

52.22.19 Autres services auxiliaires des transports par eau

CC : - services des consignataires maritimes

- services d'immatriculation ou de désarmement des navires

- services des brise-glace

- autres services annexes des transports par eau n.c.a.

NC : - *désinfection des navires (81.29.11), nettoyage des navires, y compris désoutage, démazoutage (81.29.19)*

- *services des bateaux-pompes (84.25.11)*

52.23 Services auxiliaires des transports aériens

52.23.1 Services des installations aéroportuaires (à l'exclusion de la manutention), services de contrôle de l'espace aérien et autres services auxiliaires des transports aériens

52.23.11 Services des installations aéroportuaires, à l'exclusion de la manutention

CC : - services de billetterie, réservation, information, salle d'attente, consigne, enregistrement et prise en charge des bagages dans les aéroports

CA : - services d'acheminement des voyageurs jusqu'aux avions, contrôles de sécurité, et autres services au sol sur les terrains d'aviation, y compris services d'exploitation des pistes

NC : - *services de manutention du fret (52.24.1)*

52.23.12 Services de contrôle de l'espace aérien

CC : - exploitation des tours de contrôle et dispositifs radars surveillant l'espace aérien au voisinage des aéroports

- contrôle des approches, atterrissages et décollages

- services de radioguidage des avions par des balises au sol

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la manutention du fret (cf. 52.24)
- les services de formation pour les pilotes d'avion à caractère professionnel (cf. 85.42Z) ou non (85.53Z)
- les services rendus sur les terrains d'aviation de tourisme (cf. 93.29Z)

Produits associés : 52.23.11, 52.23.12, 52.23.19, 52.23.20

52.24 Manutention

52.24A Manutention portuaire

Cette sous-classe comprend :

- le chargement et le déchargement de marchandises ou de bagages dans les ports maritimes
- l'arrimage et le débardage de conteneurs et d'autres marchandises dans les ports maritimes

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'exploitation d'infrastructures de transport (cf. 52.21Z, 52.22Z et 52.23Z)

Produits associés : 52.24.11p, 52.24.13p

52.24B Manutention non portuaire

Cette sous-classe comprend :

- le chargement et le déchargement de marchandises ou de bagages, lors des ruptures de charge, ailleurs que dans les ports maritimes (manutention routière, ferroviaire, fluviale et sur aéroports)
- l'arrimage et le débardage de conteneurs et d'autres marchandises ailleurs que dans les ports maritimes

Cette sous-classe ne comprend pas :

- l'exploitation d'installations de terminaux (cf. 52.21Z, 52.22Z et 52.23Z)

Produits associés : 52.24.11p, 52.24.12, 52.24.13p, 52.24.19

52.29 Autres services auxiliaires des transports

Cette classe comprend :

- l'ensemble des activités de services visant à prendre en charge l'organisation du transport de fret pour le compte de l'expéditeur ou du destinataire
- les activités logistiques spécialisées qu'implique cette organisation, telles que le conditionnement, l'emballage, le stockage, l'étiquetage, la collecte, le groupage, les formalités en douane, les contrôles sanitaires ou phytosanitaires éventuels, les formalités d'assurance, fiscales, bancaires, les visas consulaires, la mise en œuvre de moyens de transport adaptés, terrestres, maritimes ou aériens, etc.

Cette classe ne comprend pas :

- le transport de fret (cf. 49.20Z, 49.4, 50.20Z, 50.40Z, 51.2)
- l'exploitation d'infrastructures de transport (cf. 52.21Z, 52.22Z et 52.23Z)
- l'assurance automobile, l'assurance maritime, l'assurance aérienne, l'assurance transports (cf. 65.12Z)
- les activités des agences de voyage (cf. 79.11Z)
- les activités des voyagistes (cf. 79.12Z)
- les activités d'assistance touristique (cf. 79.90Z)

52.29A Messagerie, fret express

Cette sous-classe comprend :

- la collecte d'envois multiples (groupage) de moins de 3 tonnes groupés sur des quais pour constituer des chargements complets aptes à remplir des véhicules de transport pour dégroupage au quai du centre réceptionnaire et livraison au domicile du destinataire
- le fret express de marchandises

52.23.19 Autres services auxiliaires des transports aériens

CC : - services des consignataires aériens

- services d'entretien-maintenance des avions (hors réparation) et services de hangar

CA : - remorquage des avions au sol et service anti-incendie

NC : - désinfection (81.29.11) et nettoyage des avions (81.29.19)

- services rendus par les écoles de pilotage non commerciales (85.53.12) et sur les terrains d'aviation de tourisme (93.29.19)

52.23.2 Services auxiliaires des transports spatiaux

52.23.20 Services auxiliaires des transports spatiaux

CC : - services des installations spatiales, à l'exclusion de la manutention

52.24 Services de manutention

52.24.1 Services de manutention

52.24.11 Services de manutention de fret conteneurisé dans les ports

CC : - chargement ou déchargement de marchandises conteneurisées, dans les ports maritimes et fluviaux

CA : - arrimage et débardage de cargaisons conteneurisées dans les ports maritimes et fluviaux

52.24.12 Autres services de manutention de fret conteneurisé

CC : - chargement ou déchargement de marchandises conteneurisées, dans d'autres centres terminaux tels qu'aéroports, gares routières, gares ferroviaires, etc.

CA : - arrimage et débardage de cargaisons conteneurisées dans d'autres centres terminaux

52.24.13 Services de manutention d'autre fret dans les ports

CC : - chargement ou déchargement de marchandises non conteneurisées, dans les ports maritimes et fluviaux

52.24.19 Services de manutention d'autre fret

CC : - chargement ou déchargement de marchandises non conteneurisées, dans d'autres centres terminaux tels qu'aéroports, gares routières, gares ferroviaires, etc.

- services de manutention d'autres marchandises n.c.a.

CA : - service de manutention des bagages dans d'autres centres terminaux

NC : - services des porteurs (96.09.19)

52.29 Autres services auxiliaires des transports

52.29.1 Organisation du transport de fret

52.29.11 Courtage maritime

CC : - courtage maritime

CA : - affrètement maritime

52.29.12 Autres services de courtage de fret

CC : - courtage aérien et autres services de courtage de fret et d'affrètement n.c.a.

52.29.19 Autres services d'organisation du transport de fret

CC : - organisation des transports en vue de l'expédition de marchandises

- services de messagerie (groupage et dégroupage)

- fret express

NC : - courtage et affrètement maritime (52.29.11) et autres services de courtage de fret et d'affrètement (52.29.12)

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les activités des coursiers urbains et taxis-marchandises (cf. 53.20Z)
- les activités de poste et de courrier (cf. 53)

Produits associés : 52.29.19p

52.29B *Affrètement et organisation des transports*

Cette sous-classe comprend :

- l'affrètement terrestre, maritime et aérien (ou une combinaison de ces moyens) qui consiste à confier des envois sans groupage préalable à des transporteurs publics
- l'organisation logistique des transports de marchandises en provenance ou à destination du territoire national ou international, par tous les modes de transports appropriés
- les services spécialisés qu'implique cette organisation (prise en charge des formalités diverses, opérations de manutention des marchandises liées à leur transit, etc.)
- l'établissement et l'obtention de documents et de lettres de transport
- les activités de commissionnaire en douane
- les activités des commissaires de transport de fret maritime ainsi que des agents de fret aérien

Cette sous-classe ne comprend pas :

- la vérification des factures et l'information sur les tarifs (cf. 74.90B)

Produits associés : 52.29.11, 52.29.12, 52.29.19p, 52.29.20

52.29.2 Autres services auxiliaires des transports n.c.a.

52.29.20 Autres services auxiliaires des transports n.c.a.

CC : - services logistiques spécialisés des auxiliaires de transports tels que :

. prise en charge des formalités diverses (douanières, d'assurances, fiscales, bancaires, sanitaires, etc.),
vérification des documents, emballages, contenus, etc., réception et acceptation des marchandises
. opérations de manutention des marchandises, comme l'emballage temporaire destiné uniquement à
protéger les marchandises pendant leur passage en transit, le déballage, la prise d'échantillons et le
pesage

- autres services auxiliaires des transports n.c.a. tels que les services de qualification de pilotes (licences
de pilote spécifiques pour voler sur un type d'avion particulier)

NC : - vérification des factures et information sur les tarifs (74.90.11)

53 ACTIVITÉS DE POSTE ET DE COURRIER

Cette division comprend les activités de poste et de courrier, telles que la levée, l'acheminement et la distribution de lettres et de petits colis sous différents régimes. Elle inclut également les services de livraison locale et de messagerie.

53.1 ACTIVITÉS DE POSTE DANS LE CADRE D'UNE OBLIGATION DE SERVICE UNIVERSEL

53.10 Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel

53.10Z *Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel*

Cette sous-classe comprend les activités postales réalisées par un ou plusieurs opérateurs désignés pour assumer l'obligation de service universel. Ces activités comprennent l'utilisation de l'infrastructure de service universel, notamment les points de vente au détail, les installations de tri et de traitement et les transporteurs pour l'enlèvement et la livraison du courrier. La distribution peut inclure des lettres, des cartes postales, des imprimés (journaux, périodiques, publicités, etc.), de petits paquets ou des documents. Sont compris également les autres services nécessaires pour remplir l'obligation de service universel.

Cette sous-classe comprend :

- la levée, le tri, l'acheminement et la distribution (nationale ou internationale) de lettres, colis et petits paquets (assimilés à du courrier) par les services postaux chargés de l'obligation de service universel. Il peut être fait appel à un ou à plusieurs modes de transport et l'acheminement peut s'effectuer par un moyen de transport détenu en propre (privé) ou par un moyen de transport public.
- la collecte du courrier et des colis dans les boîtes à lettres publiques ou les bureaux de poste
- l'acheminement des journaux au tarif de la presse, l'envoi en nombre sans adresse
- les services des bureaux de poste tels que la poste restante

Cette sous-classe ne comprend pas :

- les activités se rattachant à l'émission et au paiement de mandats ainsi que les activités des caisses d'épargne postales et d'autres activités à caractère financier (cf. 64.19Z)
- la location de boîtes postales (cf. 82.19Z)

Produits associés : 53.10.11, 53.10.12, 53.10.13, 53.10.14, 53.10.19

53.2 AUTRES ACTIVITÉS DE POSTE ET DE COURRIER

53.20 Autres activités de poste et de courrier

53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*

Cette sous-classe comprend :

- la levée, le tri, l'acheminement et la distribution (nationale ou internationale) de lettres et de colis et petits paquets (assimilés à du courrier) par des entreprises opérant en dehors de l'obligation de service universel. Il peut être fait appel à un ou à plusieurs modes de transport et l'acheminement peut s'effectuer par un moyen de transport détenu en propre (privé) ou par un moyen de transport public.

Cette sous-classe comprend aussi :

- les services de livraison à domicile
- les activités des coursiers urbains et taxis-marchandises
- la livraison de pizzas chaudes sans fabrication
- le transport de repas (sans fabrication) pour compte de tiers
- le portage de journaux si desserte en porte à porte du client final

53.1 SERVICES DE POSTE DANS LE CADRE D'UNE OBLIGATION DE SERVICE UNIVERSEL

53.10 Services de poste dans le cadre d'une obligation de service universel

53.10.1 Services de poste dans le cadre d'une obligation de service universel

NC : - services financiers (64.19) ou de télécommunications (61)

53.10.11 Acheminement de journaux et revues dans le cadre d'une obligation de service universel

CC : - levée, acheminement postal et distribution des journaux, revues ou périodiques, dans le cadre d'une obligation de service universel

NC : - messagerie urbaine de la presse (82.19.12)

- distribution de prospectus (73.11.19)

53.10.12 Acheminement de lettres dans le cadre d'une obligation de service universel

CC : - levée, acheminement et distribution de lettres, brochures, dépliants, prospectus et imprimés analogues, dans le cadre d'une obligation de service universel

53.10.13 Acheminement de colis dans le cadre d'une obligation de service universel

CC : - levée, acheminement et distribution de colis postaux, dans le cadre d'une obligation de service universel

53.10.14 Services de guichet postal

CC : - vente de timbres

- prestations particulières liées aux envois recommandés ou à valeur déclarée

- autres services de guichet postal

53.10.19 Autres services de poste dans le cadre d'une obligation de service universel

CC : - services de poste restante ou de réexpédition, etc.

- services spéciaux comme l'envoi en nombre sans adresse, l'envoi de téléimprimés ou l'envoi de plis non urgents à tarifs spéciaux

NC : - location de boîtes postales (82.19.13)

53.2 AUTRES SERVICES DE POSTE ET DE COURRIER

53.20 Autres services de poste et de courrier

53.20.1 Autres services de poste et de courrier

53.20.11 Acheminement multimodal de courrier

CC : - levée, acheminement express du courrier (lettres et colis) mettant en œuvre tous les types de transport, hors du cadre d'une obligation de service universel

CA : - services de courrier assurés par des coursiers urbains à bicyclette

53.20.12 Services de livraison à domicile de produits alimentaires

CC : - services de livraison à domicile de produits alimentaires

NC : - préparation et cuisson de produits alimentaires associées à leur livraison (56.10.19)

53.20.19 Autres services de poste et de courrier n.c.a.

CC : - services de livraison locale d'achats, à l'exception des denrées alimentaires

- autres services porte à porte et individualisés des coursiers urbains et des taxis-marchandises

Cette sous-classe ne comprend pas :

- le transport de fret (cf. 49.20Z, 49.4, 50.20Z, 50.40Z, 51.2)
- les activités de routage et la messagerie urbaine de la presse (cf. 82.19Z)
- la livraison associée à la fabrication de pizzas chaudes (cf. 56.10C)
- le portage de journaux si desserte des revendeurs (cf. 82.19Z)

Produits associés : 53.20.11, 53.20.12, 53.20.19

